



COMMUNIQUE

SURETE AEROPORTUAIRE

LA GREVE EST SUSPENDUE, LA CRISE DEMEURE.....

La Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services FORCE OUVRIERE (FEETS FO) à laquelle adhèrent les syndicats et sections du secteur de la sûreté aéroportuaire et du transport aérien est signataire du protocole de fin de conflit négocié le 23 décembre 2011 qui prévoit : l'augmentation d'une prime existante par un fixe de 500 €, l'augmentation de l'indemnité de panier de 1,60 € soit 5,10 € et l'ouverture de négociations sur les conditions de travail et la reprise du personnel en cas de transfert de marché.

Ce protocole approuvé par les adhérents des sections FO engagées depuis 11 jours dans la grève a mis un terme à l'action.

Pour autant la revendication première, l'augmentation des salaires, n'a pas aboutie et demeure.

L'État a parié sur le pourrissement du conflit en envoyant les forces de l'ordre effectuer le travail des grévistes. Il a ainsi créé un précédent grave pour le respect du droit de grève et a porté atteinte à une liberté fondamentale. La FEETS FO se réserve la possibilité d'engager une procédure judiciaire au fond sur ce point.

Dans tous les cas, les noms des ministres: GUEANT, KOSCUISKO-MORIZET et MARIANI sont synonymes dorénavant de briseurs de grève

Ce conflit aura aussi permis de mettre en lumière l'usage de la taxe de sûreté aéroportuaire payée par les passagers du transport aérien. En France, cette taxe est parmi les plus élevées d'Europe alors que dans le même temps les agents de sûreté y sont parmi les moins bien payés.

Par ailleurs, le 4 janvier 2012, la FEETS FO sera auditionnée au titre de la sûreté aérienne à l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi relative à l'organisation du service et à l'information des passagers dans les entreprises de transport aérien de passagers, dite Loi DIARD. A cette occasion, la FEETS FO réaffirmera son opposition à l'instauration de tous procédés limitant le droit de grève dans le transport aérien.

La FEETS FO le réaffirme : la crise est là, présente et non résolue.

Paris, le 28 décembre 2011

Contact :

Jean HEDOU, Secrétaire général – 01.44.83.86.20

Alain BOUTELOUX, Secrétaire fédéral – 06 85 12 86 38